



Le conseil de surveillance de l'ARS Rhône-Alpes analyse leur évolution et leur répartition.

Le conseil de surveillance de l'Agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes, présidé par le Préfet de la région Rhône-Alpes, Monsieur Jean-François CARENCO, réunit les principaux représentants des acteurs de la santé en région (assurance maladie, services de l'Etat, collectivités territoriales, usagers) ainsi que la présidente de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Rhône-Alpes et les représentants des personnels de l'ARS.

Lors de sa séance du 5 décembre 2012 dernier, le directeur général de l'agence, Monsieur Christophe JACQUINET, a présenté l'**évolution des dépenses de santé** et leur **répartition** en **Rh**

ône-Alpes
pour l'année
2011

16,8 milliards d'euros

Dépenses de santé 2011 dans la région Rhône-Alpes

Écrit par ARS Rhône-Alpes

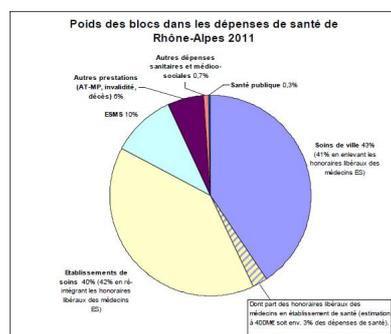
Mercredi, 19 Décembre 2012 21:43 - Mis à jour Mercredi, 19 Décembre 2012 21:53

Les dépenses de santé prises en charge par l'assurance maladie, la caisse nationale de solidarité et de l'autonomie (CNSA) et l'Etat, ont représenté 16,8 milliards d'euros, soit 9,4% du total des dépenses nationales. Cela place la région Rhône-Alpes en seconde position des régions françaises. A titre comparatif, cela représente 7 fois le budget de la Région et 23 fois le budget de la ville de Lyon.

2 727 euros par habitant

Pour les dépenses de santé par habitant, 2727 euros, Rhône-Alpes est au 9e rang ce qui souligne une certaine efficacité des acteurs de santé, puisque la région se situe dans les meilleures concernant l'état de santé de la population (meilleure espérance de vie dans toute la France pour les femmes et 5e position pour les hommes).

La plus importante part des dépenses (83 %) est absorbée par les soins de villes (43%) et les établissements hospitaliers (40%) selon la répartition figurant ci-dessous.



Une augmentation des dépenses de 2,8%

L'évolution des dépenses de santé entre 2010 et 2011 a été de +2,8%, contre 2,9% au niveau national.

Ainsi, malgré un contexte économique défavorable, le secteur de la santé en Rhône-Alpes continue de bénéficier de ressources en augmentation, pour près de 500 millions d'euros chaque année.

Pour les établissements de santé, le taux d'évolution des dépenses (+2,8%) est même supérieur au taux national (+2,4%) du fait d'une activité soutenue autant dans le secteur public que dans le privé.

Pour les soins de ville, le taux d'évolution est également au dessus du niveau national (+2,6% contre 2,5%) avec deux postes de dépense dépassant les taux nationaux : honoraires des médecins et paramédicaux, transports des malades, et un poste qui évolue moins rapidement (+0,8% contre 1,1% au niveau national) : les médicaments.

Enfin, dans le secteur médico-social, sur lequel la région Rhône-Alpes est mieux pourvue en équipements pour personnes âgées qu'au niveau national, les taux d'évolution des dépenses pour les personnes âgées (+2,1% contre +4,5%) et les personnes handicapées (+1,8% contre +2,2%) restent nettement en deçà des taux d'évolution observés au plan national.